

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZÈRES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Présents : 17  
Procurations : 2  
Votants : 19

N° 2024 4 4

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE le 1<sup>er</sup> JUILLET à 18 H 00**, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2024

**Etaient présents :**

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, ESTRADE, FONTA, GOURMANDIN, LABEUR, PORTES et TOURAILLES.

Mmes DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, SALOMÉ, SANEGRE et THIOUX.

**A donné pouvoir :**

Mme RIGAL à M. GOURMANDIN

M. ZAMBONI à Mme DESAINT

**Absents excusés :**

Mmes BELMAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE et ROOU.

Mrs DARDIER, DEJEAN et DELGENES.

**Secrétaire de séance : Clotilde THIOUX**

**OBJET : VOLET URBANISME : Couverture des courts de tennis :**  
lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt

**Vu** la délibération n° 2022 7 4 de la commune de Mazères en date du 09 décembre 2022 décrivant les préconisations en termes de dispositifs d'économies d'énergie face à la crise énergétique.

Monsieur Michel Labeur, rapporteur et Vice-Président de la commission Enfance et Jeunesse, rappelle la politique de la commune de Mazères en faveur de l'amélioration des équipements sportifs, ainsi qu'en faveur du développement des énergies renouvelables.

La Commune a été sollicitée par un opérateur économique pour l'occupation du domaine public, en vue de l'installation et de l'exploitation, en vente totale d'électricité sur le réseau, d'une couverture photovoltaïque des deux terrains de tennis situés dans le complexe sportif Jean Vergé (parcelles A974 et A975).



La commune va procéder à une publicité (autrement nommée Appel à Manifestation d'Intérêt) avant d'envisager de délivrer une autorisation, afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

L'objet principal du projet est de voir émerger une couverture photovoltaïque des terrains sur la parcelle en question qui permettrait de :

- Promouvoir le développement durable, la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables.
- Valoriser le patrimoine de la commune,
- Améliorer la qualité de l'utilisation des équipements sportifs pour les usagers, en ce sens où les courts seraient praticables toutes saisons et où la commune pourrait profiter de ces travaux pour engager une rénovation du sol

Le projet comprend, notamment, à la charge du preneur :

- Les études de conception
- Les fondations,
- La structure métallique,
- La charpente,
- La couverture,
- La fourniture et l'installation de panneaux photovoltaïques,
- Les branchements de la centrale et les raccordements jusqu'au transformateur le plus proche,
- La construction du local technique et électrique
- Le bardage, le chemin d'accès PMR, les portes, éclairage et autres commodités.

La forme juridique de l'occupation du domaine public serait un bail emphytéotique administratif, conformément aux dispositions de l'article L.1311-5 du Code général des collectivités territoriales.

L'onérosité du contrat est double :

- En nature : études, construction et maintenance du site. Une proposition de prise en charge du bardage pourra être faite.
- Pécuniaire : une redevance sera proposée dans la manifestation d'intérêt (loyer annuel)

Le projet d'avis à manifestation d'intérêt est joint à la présente délibération.

Où cet exposé et à **l'unanimité**, l'assemblée décide, après en avoir délibéré,

- 1- D'APPROUVER** le principe d'installation et d'exploitation d'une couverture photovoltaïque sur les terrains de tennis situés au complexe sportif Jean Vergé (parcelles A974 et A975) ;
- 2- D'AUTORISER** le Maire à procéder à l'appel à manifestation d'intérêt concurrente pour la mise en œuvre de ce projet

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSBIT**  
**Pour copie conforme - au registre sont les signatures**  
**MAZERES, le 03 JUILLET 2024**

Le Maire,  
Louis MARETTE



La secrétaire de Séance,  
Clotilde THIOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clotilde Thieux'.